

# PRESENCE

M-Stamm

No 30

Informations du Stalag XX B

Avril 1944



Un des nombreux lacs de la Prusse Occidentale.

Notre captivité s'achemine lentement mais sûrement vers son quatrième anniversaire. Le bail est long certes et commence à entamer nos vertus bien connues de calme et de patience.

Nous sommes d'autre part depuis longtemps "installés" dans notre état de Prisonnier et celui-ci a bien changé depuis quatre ans: certaines libertés ont été accordées et d'autres ont parfois tendance à en abuser.

C'est toutefois un jeu où l'on ne gagne pas à tout coup et il est malheureux de constater trop souvent que le perdant n'est pas beau joueur.

Sachons perdre avec bonne humeur et accepter avec le sourire les conséquences de nos actes.

Le G.A. Wallon a récemment illustré devant nous de façon humoristique en jouant l'Ecole des Contribuables sur la scène de Willenberg que l'a. b. c. de la réclamation consiste

à commencer par avoir le droit pour soi. Cette vérité première semble avoir été bien souvent perdue de vue.

Trop souvent l'on accuse ceux qui ont la charge de nous représenter de n'avoir pas "voulu" aplanir nos difficultés, alors qu'en réalité, ils ne l'ont pas "pu" car la cause était, de par notre propre faute, insoutenable.

Là aussi, la critique est aisée et les partisans du "n'y a qu'à..." ont beau jeu. Alors, réfléchissons avant d'agir et, si nous avons cassé le carreau et que les courants d'air nous gênent, ne nous en prenons pas au vitrier.

Essayons au moins de retenir cette leçon de nos années de captivité: elle nous sera sûrement utile plus tard, lorsque, dans notre patrie retrouvée, nous travaillerons à sa reconstruction matérielle et morale au milieu de difficultés qui, pour être différentes de celles où nous sommes actuellement plongés, n'en seront pas moins réelles et plus dures probablement que beaucoup d'entre nous ne se l'imaginent. PRESENCE.

40-2 1085 B2

# INFORMATIONS

## MATERIEL DE SPORT

La délégation de Berlin des Services Diplomatiques des P. G. nous communique :

J'ai l'honneur de vous prier d'informer vos camarades des nouvelles dispositions prises par le Commissariat Général aux Sports pour amener une meilleure répartition du matériel de sport destiné aux Français se trouvant en Allemagne.

1<sup>o</sup> — La totalité du matériel destiné aux Français se trouvant en Allemagne est expédiée à un centre de répartition situé dans les environs de Berlin et géré par un Délégué du Colonel Pascot.

2<sup>o</sup> — Ce délégué répartit ensuite équitablement entre les différentes catégories de Français (P.G., Requis, Transformés)

3<sup>o</sup> — La part revenant aux P.G. sera désormais adressée par la D.F.B. aux divers Oflag et Stalags, en tenant compte de leurs effectifs, de leur activité sportive, des dotations précédentes, des possibilités momentanées de transport et des disponibilités en matériel.

Il y a donc lieu de tenir compte de cette nouvelle organisation lors de la transmission de vos besoins, notamment en informant la D.F.C. dans le plus bref délai, du matériel qui vous serait indispensable. Vous voudrez bien y joindre un rapport sur l'activité sportive de votre camp et des kommandos qui en dépendent. Ce rapport devra contenir des renseignements aussi précis et aussi détaillés que possible sur :

A — les différents sports pratiqués :

au camp : nombre d'équipes complètes ou nombre de pratiquants

dans les kommandos : nombre d'équipes complètes ou nombre de pratiquants

B — le nom et le matricule du chargé des sports

— dans le camp

— dans les kommandos

C — Effectifs totaux

— du camp

— des kommandos.

D'autre part, je pense qu'il est inutile que vous insistiez auprès des responsables sur le fait que les disponibilités actuelles de la France ne sont pas celles d'autrefois et qu'il est un devoir pour chacun d'eux :

1<sup>o</sup> — de ne demander que le matériel absolument indispensable afin qu'on ne voie nulle part des sections sportives faire des "réserves" de matériel pour "plus tard", pendant que d'autres, toutes voisines, ne peuvent fonctionner faute d'équipements.

2<sup>o</sup> — de faire entretenir avec le maximum de soins les équipements et surtout les "cuirs" afin de leur assurer un usage aussi long que possible.

3<sup>o</sup> — de ne jamais oublier que les équipements, ballons, chaussures, etc..., que vous recevez ou avez déjà reçus doivent toujours appartenir aux sections sportives et ne jamais être donnés en toute propriété aux membres de ces groupes, mais seulement prêtées, à charge pour chacun d'eux, d'en assurer l'entretien et la conservation; ceci, afin de ne pas risquer de voir se disperser, par suite de départs individuels le matériel que chaque groupe possède.

Les H. de C. des kommandos intéressés voudront bien m'écrire **avant le 15 Mai** en me donnant les éléments qui me permettront de répondre pour l'ensemble.

## PRISONNIERS CORSES

Une oeuvre d'entraide des Corses du Gard dont l'un des buts est d'apporter une aide matérielle et morale aux prisonniers corses **dont la famille habite la Corse**, s'est formée à Nîmes.

Les camarades Corses qui sont privés de nouvelles de leur famille et de colis — et qui ne sont pas encore inscrits à un Comité local — sont invités à écrire au Président de l'Oeuvre d'Entraide aux Corses du Gard, en envoyant une étiquette colis à l'adresse suivante :

Colonel SAROCHI

Président Départemental

17, Bould Amiral Courbet,

Nîmes.

## SOLIDARITE

Au cours d'une conversation fut cité le cas d'une femme de prisonnier évacuée, vivant à l'hôtel avec sa mère incurable, deux enfants dont un toujours souffrant et elle-même en traitement depuis trois mois. Spontanément, un camarade offrit 80 Marks pour que cette somme soit envoyée à cette dame.

Dans un gros kdo de Danzig, un camarade a été victime d'un accident qui lui a causé l'amputation de l'avant-bras droit.

Une collecte et une séance théâtrale organisées à son profit ont rapporté respectivement 800 et 345 Marks. C'est donc une somme de 22.900 Francs que la mère de notre camarade va recevoir de la part des compagnons de travail de son fils, maintenant si terriblement diminué.

La collecte pour le fonds de secours pour les familles nécessiteuses de nos camarades de Grandenz donne des résultats inespérés dont il sera rendu compte dans le prochain N<sup>o</sup> de PRESENCE. D'ores et déjà les secours prévus sont couverts pour plusieurs mois.

Je suis heureux de signaler ce magnifique esprit de solidarité et en félicite tous nos camarades qui l'ont démontré.

## CORRESPONDANCE SUR LES ETIQUETTES-COLIS

Il arrive encore que des étiquettes-colis parviennent au service de la poste du Stalag avec, marqués dessus, quelques mots ou phrases pour leurs destinataires. Certaines portent une véritable correspondance.

Ce procédé est rigoureusement interdit et provoque la mise au panier immédiate. Il est rappelé une fois de plus qu'en dehors des adresses des expéditeurs et destinataires, l'étiquette-colis ne doit porter aucune inscription, sauf, pour les Nord-Africains et Corses uniquement, l'indication de l'adresse civile.

Gérard Jannet.

# BELGIQUE

## COMMUNICATIONS :

— du Service pour les Prisonniers de Guerre —

Circulaire N<sup>o</sup> 20.

Bruxelles, le 27 janvier 1944.

Note pour les Hommes de Confiance des Stalag.

Il m'est revenu que les militaires prisonniers de guerre ont vendu des effets militaires. Il me paraît opportun de rappeler que les tenues étant un don de la Nation aux prisonniers de guerre, les détenteurs en sont comptables vis-à-vis de l'Etat et que celui qui vend ces objets contrevient à l'article 54 du Code Pénal militaire, qui stipule :

"Seront punis conformément aux dispositions du Code Pénal : ..... le militaire qui aura détourné des effets quelconques qui appartiennent à des militaires ou à l'Etat et dont il était comptable ou qui étaient confiés à sa garde."

Je vous saurais gré de bien vouloir attirer l'attention des prisonniers de guerre de votre camp sur ce point et de me signaler éventuellement les délinquants.

Le Colonel Tricot.

— de la Croix-Rouge de Belgique

Parmi les prisonniers, nombreux sont ceux qui cherchent une distraction dans la composition littéraire ou musicale, le dessin ou la peinture.

Le service „Instruction et Récréation", désirant encourager et stimuler ces diverses activités, a décidé d'organiser entre les Prisonniers Belges des Oflag et des Stalag :

— un concours littéraire,

— un concours de peinture et de dessin,

— un concours musical.

1. — **Concours Littéraire**

Oeuvre d'imagination inédite en vers ou en prose — sans caractère politique.

a) Poèmes : maximum 100 vers.

b) Contes, récits, nouvelles, souvenirs, descriptions et en général tous écrits en prose : maximum 10 pages à 1 interligne.

c) Oeuvres théâtrales : un acte ou sketch.

2. — **Concours de peinture ou de dessin**

Sujet et genre au choix. Dessin, pastel, aquarelle ou peinture à l'huile. Format libre à l'exception des oeuvres de trop petites dimensions (minimum 20 cm X 30).

3. — **Concours Musical**

a) Chanson avec texte français, néerlandais ou wallon, sur une musique originale avec accompagnement de piano.

b) Mélodie avec texte français, néerlandais ou wallon et accompagnement de piano.

## Règlement.

Toutes les productions doivent être complètement inédites, la Croix-Rouge les recevra jusqu'au 15 juillet 1944.

Pour chacun de ces concours et dans chaque catégorie, il sera constitué un jury de personnalités compétentes.

Les oeuvres jugées les meilleures se verront attribuer des primes en espèces.

### Concours de la Captivité des Ingénieurs Civils Belges.

La Fédération des Associations Belges d'ingénieurs et la Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels organisent un concours réservé aux Ingénieurs civils Belges.

Les concurrents auront à établir un mémoire qui sera transmis à la Croix-Rouge de Belgique par les soins de l'Homme de Confiance de leur camp. La remise des mémoires aux Hommes de Confiance aura lieu au plus tard le 30 juin 1944.

Le sujet traité est laissé au libre choix de chacun des auteurs pour autant qu'il rentre dans un des domaines ci-après: techniques diverses, sciences pures et appliquées, économie, sociologie ou d'une façon générale dans tout ce qui relève de l'activité de l'ingénieur.

Les auteurs des trois travaux jugés les meilleurs recevront un diplôme consacrant leur titre de „Lauréat du Concours de la Captivité des Ingénieurs civils Belges“. Une somme de 20000 francs pourra être répartie entre eux. La part de cette somme attribuée au meilleur de ces mémoires pourra même s'élever à 10.000 francs. Une autre somme de 30.000 francs permettra de primer, d'après leurs valeurs respectives, tous les autres mémoires dignes d'être pris en considération. L'appréciation des mémoires se fera séparément pour ceux émanant des Stalag et Kommando d'une part et ceux émanant des Oflag d'autre part, afin de tenir compte des conditions de travail très différentes existant de part et d'autre.

### Cours Coloniaux

Le service "Instruction et Récréation" nous a fait parvenir une notice concernant les "Cours Coloniaux". Ces cours s'adressent tout particulièrement aux Belges désireux de partir pour la Colonie. Les "Cours Coloniaux de Bruxelles" sont des cours privés, non agréés par l'Etat, ils remplacent actuellement les cours coloniaux du Ministère des Colonies.

Après la guerre, en cas de demandes nombreuses de personnel pour la Colonie, les élèves ayant suivi ces cours seront selon toute vraisemblance dispensés de présenter les matières ou une partie des matières des cours du Ministère des Colonies pour se voir agréés par l'Etat.

La Croix-Rouge possède déjà des séries des cours donnés. Elle les expédiera gratuitement aux P. de G. Belges qui en feront la demande par l'intermédiaire des H. de C.

Il ne m'a pas été possible de donner in extenso le texte de la circulaire de la Croix-Rouge de Belgique. Je suis à l'entière disposition des camarades qui désirent obtenir soit une documentation — soit des renseignements complémentaires — au sujet des concours dont il est question ci-dessous ou des Cours Coloniaux.

### Liebesgaben reçus en mars :

- du Comité International de la Croix-Rouge
  - 99 colis américains
  - 1422 colis canadiens
  - 1296 boîtes de ragoût de boeuf
  - 60000 cigarettes
  - 360 boîtes de cirage
- de la Croix-Rouge Danoise
  - 191 boîtes de lait (pour les malades - dotation de 2 mois)
- de la Croix-Rouge de Belgique
  - 25 colis de Régime
  - 300 paquets de tisane
  - 876 colis O.T.A.D.

### Collecte en faveur du Secours d'Hiver

Reçu du Kdo 133 : 38 RM.  
Total au 10. 4. 44 : 742 RM,50.

Homme de Confiance des Belges,  
Adjudant Duchesne.

## MUTUELLE DU STALAG XX B

RAPPORT : JANVIER/FEVRIER 1944

### Fonds de Secours Général

Disponible au 31 Décembre	Frs 373.508,80
Dons de l'Oflag II B	31.200,—
Dons et cotisations	74.856,40
Fonds collectés par Amicale du Nord	10.700,—
Remboursements sur avances	680,—
	<hr/>
Frs	490.945,20

### Secours aux Familles

nécessiteuses art. 1	Frs 97.740,—	
Allocations-décès art. 2	8.000,—	118.267,40
Secours exceptionnels art. 3	11.700,—	
Achats d'appareils divers art. 4	827,40	

Disponible au 29 Février 1944 Frs 372.677,80

### Fonds de Secours spécial "Graudenz"

Disponible au 31 Décembre	Frs 8.433,—
Dons	10.630,—
Fonds collectés par Amicale du Nord	2.200,—

Frs 21.263,—

### Secours distribués

21.248,—

Disponible au 29 Février 1944 Frs 15,—

### Collecte "Orphelins des Stalag XX B/XX A"

Disponible au 31 Décembre	Frs 37.046,80
Dons	6.910,—

Frs 43.956,80

### Secours distribués

2.500,—

Disponible au 29 Février 1944 Frs 41.456,80

Total disponible : Frs 414.149,60

dont : 13.127,60 en Caisse

57.273,60 en compte à la Verwaltung du Stalag

123.748,40 en compte au Commissariat Général

220.000,— en cours de transfert

**Fonds de Secours Graudenz** Ma circulaire récente à vos hommes de Confiance vous aura informé de la précarité de nos ressources: J'ajoute qu'au 29 Février, il me manquait exactement 17.400 Frs pour satisfaire les secours prévus pour les deux premiers mois de l'année. La bonne volonté avec laquelle vous aurez répondu en ce mois de Mars à cet appel me permettra, je n'en doute pas, d'assainir ce compte.

Je vous signale le nouvel exemple du Laz. Marienburg 3.970 Frs; puis le G.A. Willenberg 4.000 Frs prélevés sur sa caisse, les Kdos 92/200 Frs, 718/800 Frs, 356A/700 Frs, 434/60 Frs et des dons anonymes pour 900 Frs.

**Activité du mois** Je supprimerai dorénavant de mes rapports les quelques détails que j'avais l'habitude de vous donner à cette rubrique: sa nécessité existait lorsque je recevais beaucoup de fonds que je n'étais pas en mesure de répartir faute de résultats d'enquête et alors que notre seule activité future ne pouvait se lire que dans les demandes de secours nombreuses dont j'étais l'objet. Vous avez maintenant un plus net aperçu de cette activité dans les chiffres éloquentes tirés des écritures du mois. Notre mouvement de sorties s'accroîtra encore dans les mois à venir et dépassera parfois largement nos rentrées.

**Prisonniers transformés** — Une note récente des Services Diplomatiques vient de me confirmer que ces camarades possèdent maintenant un organisme d'entraide. Je tiens à remercier tout spécialement ceux d'entre eux qui ont continué à m'apporter régulièrement leurs cotisations. Je dois fournir un état des familles secourues à ce jour: celles-ci seront donc adoptées prochainement par l'oeuvre intéressée à laquelle dorénavant ils pourront remettre leurs oboles. Votre délégué régional pourra vous renseigner utilement à ce sujet.

**Echo des Kommandos** — Fonds exceptionnellement collectés au cours des Fêtes de Noël et de Nouvel An: Kdo 383/320 Frs Kdo 268/400 Frs, Bischofsberg (au profit des Orphelins du XX B)/5450 Frs, Kdo 206 (Effectif 30) 3400 Frs, Kdo 27 (Effectif 40) 4940 Frs.

Paul Saint Venant.

## LEGISLATION

### AUGMENTATION DES SOLDES MENSUELLES ET JOURNALIERES DES PRISONNIERS DE GUERRE

Le Décret N° 365 du 5 Février 1944, paru au Journal Officiel du 24 Mars 1944, vient de relever les tarifs de ces soldes à effet du 1<sup>er</sup> Juillet 1943.

#### 1) Prisonniers à solde mensuelle :

Les militaires à solde mensuelle non officiers, Français et étrangers des troupes métropolitaines et coloniales, de l'active et des réserves, prisonniers de guerre, bénéficient du barème ci-dessous :

Désignation	Solde budgétaire	Retenue à déduire	Solde de présence nette		
			Par		
			an	mois	jour
Aspirants et assimilés :					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	20.298	1.218	19 080	1.590	53
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	19.915	1.195	18 720	1.560	52
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	19.149	1.149	18.000	1.500	50
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	18.383	1.103	17.280	1.440	48
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	17.617	1.057	16.560	1.380	46
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	16.851	1.011	15 840	1.320	44
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	14 170	850	13.320	1.110	37
Adjudants-chefs et assimilés.					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	19.532	1.172	18.360	1.530	51
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	18.766	1.126	17.640	1.470	49
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	18.000	1.080	16 920	1.410	47
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	17.234	1.034	16.200	1.350	45
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	16.468	988	15.480	1.290	43
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	15.702	942	14.760	1.230	41
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	13.404	804	12.600	1.050	35
Adjudants et assimilés :					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	17.617	1.057	16.560	1.380	46
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	17.234	1.034	16.200	1.350	45
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	16.851	1.011	15.840	1.320	44
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	16.085	965	15.120	1.260	42
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	15.319	919	14.400	1.200	40
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	14.553	873	13.680	1.140	38
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	11.872	712	11.160	950	31
Sergents-majors, maréch. des logis-majors et assimilés.					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	16.085	965	15 120	1.260	42
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	15.702	942	14.760	1.230	41
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	15.319	919	14.400	1.200	40
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	14.936	896	14.040	1 170	39
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	14.170	850	13.320	1.110	37
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	13.404	804	12 600	1 050	35
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	10.340	620	9.720	810	27
Sergents-chefs, maréchaux des logis-chefs et assimilés.					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	14.936	896	14.040	1.170	39
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	14 553	873	13.680	1.140	38
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	14.170	850	13.320	1.110	37
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	13.387	827	12.960	1.080	36
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	13 021	781	12.240	1.020	34
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	12 255	735	11.520	960	32
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	9.575	575	9.000	750	25
Sergents, maréchaux des logis et assimilés :					
7 <sup>e</sup> échelon (après 25 ans)	14.553	873	13.680	1.140	38
6 <sup>e</sup> échelon (après 20 ans)	14.170	850	13.320	1.110	37
5 <sup>e</sup> échelon (après 15 ans)	13.404	804	12.600	1.050	35
4 <sup>e</sup> échelon (après 11 ans)	12 638	758	11 880	990	33
3 <sup>e</sup> échelon (après 8 ans)	11.872	712	11.160	930	31
2 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	11.106	666	10.440	870	29
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	9.191	551	8.640	720	24
Caporaux-chefs ou brigadiers-chefs :					
4 <sup>e</sup> échelon (après 10 ans)	11.106	666	10.440	870	29
3 <sup>e</sup> échelon (après 5 ans)	9.957	597	9 360	780	26
2 <sup>e</sup> échelon (après 3 ans)	8.426	506	7 920	660	22
1 <sup>er</sup> échelon (après la durée légale)	5.745	345	5.400	450	15

N. B. Le 4<sup>e</sup> échelon s'applique après 10 ans pour les sergents, maréchaux des logis et grades supérieurs, appartenant aux troupes coloniales.

Pour les militaires de réserve, c'est le chiffre porté à la colonne solde budgétaire qui est applicable.

A cette solde mensuelle, il y a lieu d'ajouter le supplément provisoire de solde dont le barème est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Août 1942 et l'indemnité pour charges militaires prévue au taux N° 1 bis du tarif appliqué depuis le 1<sup>er</sup> Novembre 1941.

Il faut ajouter aussi, le cas échéant, les allocations dues à la situation de famille, c'est-à-dire la majoration de l'indemnité pour charges militaires, le supplément familial de solde, les allocations familiales et de salaire unique.

Les prisonniers à solde mensuelle ont la faculté de souscrire une délégation de solde en faveur de leur épouse, enfants, père ou mère. Elle ne peut être supérieure aux trois quarts de la solde, du supplément provisoire de solde et de l'indemnité pour charge militaires N° 1 bis. Mais s'ajoutent à cette délégation ainsi calculée les différentes allocations dues à la situation de famille.

Si ces prisonniers sont dépourvus des membres de la famille ci-dessus énumérés, ils peuvent faire une délégation de solde au profit d'un seul tiers (frère, soeur, parent éloigné ou ami, etc.) dans la limite des taux mensuels ci-dessous :

Aspirant	500 francs
Adjudant-Chef	500 ..
Adjudant	450 ..
Sergent-Chef	350 ..
Sergent	350 ..
Caporal-Chef	250 ..

## II. Prisonniers à solde journalière :

Le tarif de solde journalière ci-dessous s'applique aux militaires appelés, engagés, rengagés, quelle que soit leur ancienneté et également aux militaires de réserve.

### Solde journalière de présence

	Militaires		
	français	indigènes	indigènes
	étrangers	nord-africains	coloniaux
	francs	francs	francs
Caporal, brigadier	1.—	1.—	1,20
Maitre pointeur, Maitre ouvrier	0,87	—	—
Soldat de 1 <sup>re</sup> classe	0,85	0,85	1,10
Soldat de 2 <sup>me</sup> classe	0,75	0,75	1.—

Pour les militaires de réserve, à cette solde journalière s'ajoute la haute paye de guerre dont tableau ci-dessous (français et étrangers):

Caporal, brigadier	4 francs par jour
Soldat	3 francs 25 par jour

Pour les militaires de carrière, à la solde journalière s'ajoutent :

1<sup>o</sup>) la haute paye d'ancienneté dont tableau ci-dessous pour les caporaux et soldats français des corps français et indigènes, caporaux et soldats français ou étrangers des régiments étrangers :

Caporal et assimilé :	Francs par jour
Après 10 ans	7,50
Après 5 ans	6,90
Après 3 ans	6,—
Après la durée légale	4,—
Soldat et assimilé :	
Après 10 ans	5,—
Après 5 ans	4,40
Après 3 ans	3,50
Après la durée légale	3,25

2<sup>o</sup>) éventuellement l'indemnité temporaire (chef de famille) de 8 francs 80 par jour et les allocations familiales et de salaire unique.

Le supplément de haute paye de 1 fr. 80, qui se substitue au supplément spécial à certaines armes ou à certaines formations spécialisées, ne s'applique pas aux prisonniers de guerre.

Les militaires prisonniers de guerre à solde journalière qui servent en vertu d'un engagement, d'un rengagement ou d'une commission peuvent déléguer à leur épouse, enfants ou ascendants, la totalité de la haute paye d'ancienneté et, s'ils sont chefs de famille, la totalité de l'indemnité temporaire de solde augmentée, s'il y a lieu, des allocations du code de la famille ou des indemnités pour charges de famille pour les enfants ouvrant droit à ces allocations.

A défaut des membres de la famille désignés ci-dessus, ils peuvent souscrire une délégation au profit d'un seul tiers (frère, soeur, parent éloigné ou ami, etc.) dans la limite des taux mensuels ci-dessous :

Caporal :	Après 10 ans de service	160 francs
	Après 5 ans de service	150 ..
	Après 3 ans de service	130 ..
	Après la durée légale	50 ..
Soldat :	Après 10 ans de service	110 ..
	Après 5 ans de service	100 ..
	Après 3 ans de service	70 ..
	Après la durée légale	30 ..

René Marchal.

## Les Beaux Pays de France

SAVOIE & DAUPHINE. (suite)

Dévalons devant nous en direction de Briançon. Nous n'irons pas pour le moment jusqu'à la place forte des Hautes-Alpes mais nous pénétrerons au coeur de l'Oisans par une porte dérobée.

Abandonnons la belle route goudronnée peu avant Monétier les Bains, petite station thermale aujourd'hui délaissée mais que fréquentaient les Romains et dirigeons-nous vers le Glacier du Casset que nous apercevons sur notre droite au fond d'un cirque montagneux. Nous ne le foulerons d'ailleurs pas aux pieds mais nous piquerons hardiment hors des sentiers battus vers une petite brèche qui nous donnera accès vers le Sud. Si le courage ne nous abandonne pas en chemin, car la montée est longue et rude, nous atteindrons à quelque 2.800 m. d'altitude, au sommet d'un névé, le petit col de Montagnole.

Nous redescendons alors par ces pierriers si caractéristiques de l'Oisans, directement sur un petit lac glaciaire entouré de névés et de cîmes abruptes. Un glacier dégringole de l'un des pics et trempe dans l'eau sa langue terminale.

C'est le lac de l'Eychauda, situé à 2.550 m, qui nous présente en blanc et noir un véritable paysage du Spitzberg ou de Norvège. Je ne sais d'où ce lac tire son nom, la température de son eau n'a certes rien à y voir car elle ne doit guère dépasser au mois d'août 2 à 3°. Inutile d'essayer de nous y baigner.

Ayant rassasié nos yeux de ce paysage arctique, descendons les escarpements qui retiennent les eaux du lac et suivons le torrent de l'Eychauda.

Nous parcourons une haute vallée dont le profil en auge est si caractéristique de son origine glaciaire qu'on la jugerait choisie pour illustrer un manuel de Géographie.

En quelques heures de marche, nous rejoignons la vallée de la Gyronde, petit affluent de droite de la Durance, vallée qui porte le nom de Vallouise et qui s'enfonce profondément au coeur du Massif de l'Oisans.

Une route étroite mais carrossable la remonte, courant le plus souvent entre des bois de mélèzes qui tapissent des pentes escarpées.

Vers 2.000 m, d'altitude, la vallée semble se fermer, les pentes qui nous entourent se dénudent, le torrent s'étale en de multiples marigots. Nous arrivons au lieu-dit le Pré de Madame Carle, bien connu de tous les alpinistes de l'Oisans et où, dans le boqueteau formé par les derniers mélèzes, se trouve le petit chalet-hôtel qui porte le nom de Refuge Césanne.

Ce sera notre point de départ pour aller admirer un coin de montagne qui peut certainement compter parmi les plus beaux des Alpes.

Nous nous apercevons en effet que le cirque où nous nous trouvons n'est pas fermé; les torrents émissaires du Glacier Noir et du Glacier Blanc s'y rencontrent. Nous distinguons même, à peu de distance du Refuge la langue terminale de ce dernier.

Remontons la rive gauche du Glacier Blanc et pénétrons ainsi dans le splendide amphithéâtre où il prend sa source. Pour mieux jouir du spectacle, escaladons même l'un ou l'autre des gradins du cirque, en l'espèce le Pic de Neige Cordier ou Roche Faurio par exemple vers 3.300 — 3.400 m., juste en dessus du petit refuge Caron dont le toit brille au soleil.

A nos pieds, le Glacier Blanc remonte par une pente insensible vers la grande face nord des Ecrins, tapissée de neige et de glace, qui s'élève tout de blanc vêtue jusqu'au sommet de la Barre à 4.103 m. C'est vraiment de là qu'il faut contempler ce sommet, jalousement caché au coeur du massif et peu visible dans toute sa beauté d'endroits plus accessibles.

Le panorama est immense: vers le nord, nous apercevons la Meije et, très loin, le Mt Blanc, le Gd. Paradis. Sur l'autre

rive du Glacier l'arête de la Grande Sagne s'allonge toute noire au-dessus de la blancheur.

Au deuxième plan, séparés de la grande Sagne par la coupure du Glacier Noir, c'est le Pelvoux avec ses trois pointes à 3.950 m. qui a donné longtemps son nom au massif entier et dont les contreforts viennent mourir dans le Pré de Madame Carle, le Pic Sans Nom avec sa forme en trident, le Pic et la Brèche du Coup de Sabre et surtout l'Ailefroide, qui tourne vers nous sa vertigineuse face Nord, celle qui se dresse à plus de 1.200 m. au-dessus du Glacier Noir et au milieu de laquelle, enchassé comme un diamant, miroite le Glacier Suspendu; splendide paroi dont le vainqueur fut en 1937 le français Devies.

Encore plus loin, c'est la masse imposante du Viso et le moutonnement infini des cîmes.

Mais il n'est pas d'enchantement qui ne prenne fin et il nous faut redescendre vers le Pré de Madame Carle et dévaler rapidement par les Claux où nous retrouvons le débouché du vallon de l'Eychauda, St-Antoine de Pelvoux, Vallouise.

Sans aller directement jusqu'à la Durance, sautons par-dessus le charmant petit col du Pusterle dont la montée nous promènera dans de jolies forêts de mélèzes et la descente sur une mer de lavande.

Nous voici à l'Argentière, dans la vallée de la Durance de plus en plus marocaine d'aspect. Nous la descendrons pour atteindre Mont-Dauphin, au confluent du Guil, qui descend de la frontière italienne.

Là, sur un bastion de rochers isolé de partout, se dresse la forteresse édifée par Vauban en 1693; elle garde le débouché du Guil qui fraye son chemin à travers un canyon bordé de roches bizarrement sculptées par les eaux. Nous sommes à l'entrée du Queyras.

Remontons le torrent, traversons Guillestre d'où se détache la route du Col de Vars qui nous emmènerait hors du Dauphiné vers la Hte-Ubaye et filons à travers les gorges du Guil par des tunnels et des encoffements resserrés entre deux fiances de montagne aux roches lilas et tapissés de pins.

A l'antique Auberge de la Maison du Roi, débouche sur la rive gauche le Cristillan, au nom évocateur de limpidité et de fraîcheur, qui arrose le petit vallon de Ceillac, par terre de prairies, de bois et de fleurs.

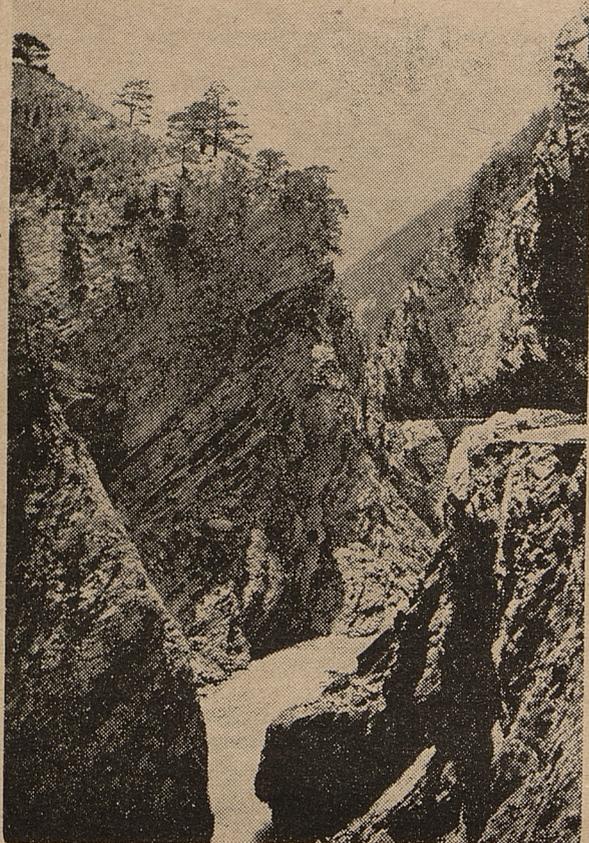
Un peu plus loin, sur la rive droite du Guil, arrive la route du Col de l'Zoard, autre calvaire des "Tours de France" et par où nous repasserions sur Briançon. Puis, campée sur son "verrou" qui barre à moitié la vallée, surgit la forteresse de Château-Queyras dont la masse semble faire corps avec la roche.

De l'autre côté du "verrou", la vallée s'élargit et remonte au travers de vertes prairies semblables à celle de Hte-Savoie vers la frontière italienne. C'est Ville-Vieille où débouche la petite vallée de l'Aigue-Blanche qui descend de St-Véran, la plus haute commune d'Europe à plus de 2000 m. d'altitude.



Lac de l'Eychauda.

Cette vallée fût toujours un lieu de passage vers l'Italie grâce à des cols muletiers faciles d'accès, d'autre part, le sol bien irrigué est riche en prairies et en forêts et, malgré l'altitude, assez fertile. St-Véran ne fût donc jamais un lieu perdu mais au contraire l'esprit s'y maintint toujours vivace et libre sous l'autorité patriarcale des chefs de famille et des "consuls". L'artisanat du bois y atteignit également une remarquable sûreté de goût et une science de l'ornement étonnante. Il est vraiment regrettable de se dire qu'avec le développement des facilités d'accès et du tourisme, St-Véran ne peut maintenant que perdre de son originalité.



Le pas de la Reyssole.

Reprenons notre chemin le long du Guil et, par Aiguilles, gagnons Abriès, station d'été et d'hiver splendidement ensoleillée; le val s'infléchit alors nettement vers le Sud-Est et se termine à la frontière de l'autre côté de laquelle se dresse la cime aérienne et toute drapée de neige du Viso (3.843 m.).

C'est au fond de ce vallon, à 2.900 m. d'altitude que se trouve, donnant accès sur l'Italie, le tunnel de la Traversette foré en 1480 dans la muraille rocheuse terminale.

Long de 75 m., large de 2,50 et haut de 2, il fût franchi par l'artillerie du Roi Charles VIII en 1494 lors des guerres d'Italie.

Mais il faut maintenant songer au retour que nous ferons à pas de géant.

Quittant le Queyras, nous franchissons l'Izoard au milieu des gigantesques éboulis ocre de la Casse Déserte. Nous saluerons au passage Briançon, vieille ville fortifiée depuis toujours, jamais conquise, perchée à 1300 m. d'altitude et entourée d'ouvrages à la Vauban.

Laissons de côté la route qui, par la vallée de la Durance et le Col du Mont-Genève nous mènerait en Italie et remontons vers le Lautaret puis par le Galibier à travers des paysages déjà connus. Ce dernier col franchi, nous descendons vers la Maurienne, l'âpre et sévère vallée de l'Arc, une des grandes vallées transversales alpines qu'emprunte la ligne Chambéry-Turin. Filons vers Modane au pied du Col du Mont-Cenis et, au fond de la vallée, échappons-nous par le Col de l'Iseran, ouvert aux autos quelques années avant la guerre et plus haut col routier d'Europe (2.769 m.) devant le col italo-suisse du Stelvio et le Galibier.

Puis, c'est la descente par Val d'Isère, magnifique station de sports d'hiver à près de 2000 m, et Bourg-St-Maurice, porte de l'Italie sur la route du Petit St-Bernard.

Nous courons maintenant le long de l'Isère, dans l'accueillante Tarentaise, verte, boisée et bien cultivée.

Nous passons par Moûtiers où nous retrouvons quelques usines électro-chimiques puis nous arrivons à Albertville d'où nous pourrions soit suivre l'Isère pour redescendre vers Grenoble à 80 Km de là, soit bifurquer vers Ugines toute proche et filer vers Annecy.

Et ainsi se termine notre voyage en Savoie et Dauphiné, au cours duquel nous avons admiré les paysages les plus grandioses des Alpes françaises: Mt Blanc, Oisans, ainsi que d'autres peut-être moins connus du grand public comme le Queyras et la Vallouise.

Nous avons aussi parcouru les grandes vallées alpines: Tarentaise, Maurienne, Romanche, Durance, qui font pénétrer la vie jusqu'au coeur des massifs et ont livré passage aux grands conquérants de l'Histoire: Annibal, Rois de France du temps des Guerres d'Italie, Maréchal Duc de Berwick, Napoléon, vallées aujourd'hui de première importance au point de vue industriel, commercial et touristique.

Peut-être ai-je ainsi réussi à faire entrevoir aux lecteurs de Présence quelques-unes des beautés des Alpes qui ne sont d'ailleurs qu'un des joyaux de notre Patrie. S'il en est ainsi, mon but aura été atteint et j'en aurai été récompensé par cela même mais aussi, et là tous les Dauphinois et Savoyards me comprendront, par le plaisir que j'ai eu à réveiller quelques-uns de mes souvenirs.

Capitaine Odier.

## LA VIE AU STALAG

Il nous a semblé que nos camarades des kdos de ferme ou autres ou du camp central, qui n'ont jamais approché les rives de la Baltique, seraient désireux d'avoir quelques renseignements sur le genre d'activité des grands kommandos de Danzig et de Gotenhafen.

Dans le prochain numéro, nous vous présenterons ceux de Danzig; aujourd'hui, ce sont ceux de Gotenhafen, décrits avec une saveur et une verve toutes... méridionales par la plume de notre ami Sammarcelli:

Présence.

### LES KDOS DE GOTENHAFEN

Puisque vous désirez des nouvelles de "ceux" de Gotenhafen, je vous parlerai d'eux et du cadre dans lequel ils vivent.

S'il m'était permis de comparer notre stalag à un Etat miniature avec sa capitale à Marienburg et ses provinces représentées par les "kommandos", c'est à notre Côte d'Azur que j'assimilerais les camps de notre région, non pas que leurs habitants y mènent une existence de rentier mais plutôt à cause du pays. Quand je dis Côte d'Azur, je fais évidemment preuve de cette imagination délirante qui caractérise un p.g., après quatre années de rêveries derrière les barbelés, parce que le ciel et la mer sont ici moins bleus que chez nous, les montagnes ne sont que des collines, les pins n'ont pas cet aspect vigoureux des pins méditerranéens et surtout parce que nous ne respirons pas cet air parfumé de romarin, de lentisque, de lavande et de fleurs qui doit faire défaillir le coeur d'un Provençal rapatrié lorsqu'il arrive aux environs d'Avignon. Mais, enfin Gotenhafen avec ses rues larges et bien alignées, ses maisons modernes, sa mer souvent calme, ses promontoires dominant l'eau, son entourage de collines, son climat relativement doux, peut bien faire rêver un homme du midi et lui évoquer sa terre natale; que les Méridionaux me pardonnent, ce fut mon impression en débarquant en cette ville, il y a quarante-deux mois.

En ce temps-là nous étions 200 et 75, la rumeur publique nous avait bien appris que nous n'étions pas les seuls Français sur la place, mais des autres nous ne savions rien, sinon qu'ils paraissaient employés aux mêmes absorbantes occupations que nous, telles que le déchargement des wagons et le manie- ment de la pelle et que leurs portions de pitance était tellement supérieures aux nôtres. Depuis cette époque lointaine d'autres camps se sont créés, notre connaissance de la géographie et de l'économie du pays prisonnier se sont précisées, des mutations d'un kommando à l'autre établirent des liens de fraternité entre nous et contribuèrent à former l'esprit "Gotenhafenois", pardonnez-moi ce barbarisme. Nous formons actuellement cinq camps de travail: Deutschwerke, Marine- oberbauamt, Kriegsmarinearsenal, Hexengrund et Mewa, bien qu'Hexengrund soit situé en campagne assez loin de la ville, il est des nôtres; quant à Flugzeugwerke, il semble avoir définitivement émigré à Rhamel. Dernièrement, le passage d'une grande voiture paysanne bourrée de paille dans laquelle étaient enfouis avec leurs paquetages une vingtaine de Kgf., nous apprenait que les hasards de la captivité nous envoyaient de nouveaux camarades; mais tandis que ceux-ci forment un kommando de culture, les autres camps fournissent des ouvriers pour des travaux divers. Flugzeugwerke est composé presque uniquement de spécialistes qui font de longues journées de travail en usines à l'établi ou au montage; dans les

autres camps un grand nombre d'entre nous ont été spécialisés, ceux-là travaillent isolément, partis tôt, avant l'aube en hiver, ils s'en vont vers les lieux de leur travail et dans la grisaille du matin les silhouettes bleu horizon ou kaki se mêlent aux costumes sombres des ouvriers, le p.g. fait trop partie maintenant du spectacle quotidien de la rue pour que quelqu'un s'étonne de ces étranges travailleurs, libres en journée, bouclés le soir; parmi eux sont des mécaniciens, des menuisiers, des maçons, des peintres, des dessinateurs, des cuisiniers, bien des professions sont représentées, mais ce sont les innombrables activités des chantiers de plein air qui nous occupent le plus, le lancement de la brique, le maniement de la pelle, le porter des rails ou de lourds matériaux conservent un grand nombre d'adeptes.

Le travail terminé chacun s'en retourne au bercail et tandis que la nuit tombe sur la ville nos camps s'animent. Ici, comme dans les autres régions, nous avons cherché à créer un ensemble d'activités qui nous délassent au soir de nos journées. Le théâtre tient évidemment la première place; le premier, en Novembre 1940, Marineoberbauamt monta des tréteaux sur lesquels, dans un décor sommaire, les premiers acteurs se dépensèrent, et l'effort se poursuivit; les hasards des déménagements, des relèves, des mutations, ont obligé à rebâtir trois fois la scène, à regrouper quatre fois la troupe, et celle-ci actuellement renforcée des éléments venus de Kriegsmarinearsenal présente chaque mois de brillants spectacles. Mais Marineoberbauamt n'a pas été le seul à travailler dans cette voie, Kriegsmarinearsenal qui en est lui à sa deuxième scène, a donné au cours de deux saisons d'excellentes représentations, et s'il a été durement touché par le récent départ d'une partie de ses animateurs, je me suis laissé dire que des esprits entreprenants et courageux se sont mis en tête de tout remettre en train. La renommée du théâtre et de l'orchestre de Deutschwerke n'est plus à faire parmi nous, chacun de leurs spectacles est une réussite, quant à Hexengrund, Mewa et Flugzeugwerke, malgré l'infériorité manifeste de leurs effectifs et de leurs moyens, ils ne sont pas restés en arrière du mouvement. Nous pratiquons de nombreux sports: foot-ball, basket-ball, ping-pong, occasions de fréquentes rencontres et de luttes farouches mais amicales entre les camps. Les cercles d'études ont connu une floraison rapide mais éphémère et paraissent avoir, en ce moment, une vie ralentie.

Ainsi sur ce petit coin de terre où ils sont exilés, vivent, pareillement à vous "Ceux" de Gotenhafen, vous voyez, ils ils s'efforcent de "tenir bon la rampe", de ne pas se laisser amoindrir par une vie étroite et mesquine de captif, comme vous ils réussissent, et cela me rappelle ces vers de Péguy: "Je sais jusqu'où un Français peut ne pas rompre une ordonnance — Et ce qu'ils souffrent en dedans et jusqu'où — [hance — Quelles épreuves ils portent sans bouger d'une ligne. Comme un beau pont, comme une belle voûte bien juste".

Aujourd'hui, c'est le premier jour du printemps, notre quatrième printemps dans Gotenhafen — savez-vous que sur la foi d'une consultation hâtive du dictionnaire nous avions traduit ce nom "Havre de Dieu" et cela nous paraissait avoir, quant à nous, une singulière ironie: depuis vous nous avez appris qu'il fallait comprendre "Port des Goths", vous avez raison, c'est plus juste — et bien pour le premier jour de ce quatrième printemps, il neige, le vent, ce coquin de vent de la Baltique qui vous glace un homme en moins de deux, le vent fait tourbillonner la neige, il me vient à l'esprit que la comparaison du début de ma lettre paraîtra bien audacieuse, sans doute traduit-elle uniquement le fait que chacun de nous conserve précieusement les images de son passé et ne demande au paysage ambiant que ce qu'il faut pour aviver ses souvenirs.

Victor Sammarcelli.

## COMITE D'ETUDES

### NOTE D'INFORMATIONS

Je vous ai communiqué dans le numéro de janvier de Présence la circulaire adressée à Monsieur l'Homme de Confiance du Stalag XXB par le service correspondant en zone sud du centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers.

Mais par une note d'information en date du 27 janvier 1944 envoyée par le Service Diplomatique des prisonniers de guerre, on nous prie de considérer cette circulaire comme nulle.

Une mise au point établie en commun accord par la Direction du Service des prisonniers de guerre, la Croix Rouge Française, Comité central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre en captivité, la Délégation Générale en Zone sud de la Croix Rouge Française, le Centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, nous informe que l'ancien centre d'aide aux étudiants prisonniers de Lyon a été profondément transformé et réorganisé comme délégation générale en zone sud du centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et

prisonniers dont le comité de patronage est présidé par Monsieur le Recteur de l'Académie de Lyon, et dirigé effectivement par un ancien étudiant rapatrié depuis peu. Son adresse est la suivante: Délégation Générale en zone sud du centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, 20, rue François Garcin, à Lyon (III<sup>me</sup>).

Le centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers place St Michel à Paris (5<sup>me</sup>) conserve son caractère d'**organisme national**, c'est lui qui communique à sa délégation en zone sud toutes les informations et rapports qui lui parviennent des camps.

Enfin tandis que le Centre d'Entr'aide lui-même est pour la zone nord, la section universitaire de la Croix Rouge Française, Comité Central d'assistance aux Prisonniers de Guerre en captivité, 31, boulevard de la Tour Maubourg à Paris, 7<sup>me</sup>, la délégation générale en zone sud du centre d'Entr'aide est désormais la section universitaire du service de l'aide intellectuelle de la délégation générale en zone sud de la Croix Rouge Française, 112, cours Gambetta, à Lyon.

Une liaison étroite et constante entre les organismes des 2 zones permet d'éviter tout double emploi, qu'il s'agisse d'un envoi individuel ou collectif.

Le rôle que doit assurer la délégation générale en zone sud du centre d'Entr'aide aux étudiants mobilisés et prisonniers, est double:

1 — Animer et coordonner l'action de solidarité des étudiants de zone sud.

2 — Apporter aux étudiants, universitaires et jeunes diplômés, originaires de la zone sud, une aide plus directe, en relation avec leurs propres universités et grandes écoles.

En conséquence, les étudiants ou jeunes diplômés des écoles de la zone sud adresseront 20, rue François Garcin à Lyon III<sup>me</sup> leurs demandes de livres, de documents d'études, de matériel (peinture, dessin, musique) de secours matériels etc...

La correspondance transmise par l'homme de Confiance mentionnera les renseignements voulus pour chaque intéressé sur sa situation universitaire, sa Faculté ou Grande Ecole d'origine, l'adresse de sa famille ou son adresse antérieure en France.

**EDUCATION PHYSIQUE:** Le "Journal Officiel" du 4 février 1944 publie le texte du décret portant la classification des fonctionnaires des services extérieurs du commissariat général à l'éducation générale et aux sports dans les échelles de traitement prévues par la loi du 3 août 1944.

A titre d'indication, pour les jeunes sportifs que ces nouveaux emplois intéressent, un moniteur chef d'éducation physique et sportive aura un traitement annuel dans les départements de 18 à 35.000 frs plus les indemnités de fonction (2 à 3.500 frs). Ces traitements sont plus élevés dans les départements de la Seine et de Seine et Oise.

Un moniteur d'éducation physique et sportive aura un traitement annuel de 14 à 28.000 frs plus les indemnités de fonction (2.100 frs). Ces traitements sont également un peu plus élevés dans les départements de la Seine et de la Seine et Oise.

Jean Aufray.

## COURRIER DES SCENES

**Kdo 991 — Rahmel** — Samedi soir 18 Mars, pour fêter la Mi-Carême et l'inauguration de la scène de théâtre, a été organisé un café-concert. Bonne soirée pour tous, grâce au dévouement de nos cuisiniers qui avaient fait des prodiges pour présenter une assiette garnie avec pudding, crêpe et sandwiches, et de ceux qui avaient travaillé au montage de la scène. Félicitations aux chanteurs, diseurs et aux musiciens, violoniste et pianiste. La tombola organisée a permis un bénéfice de 107 Marks 50 qui a été adressé à la Mutuelle pour être réparti sur le fonds normal et les fonds de secours "Graudenz".

A. Huygebaert.

**Kdo 142 — Nogatlager** — Sitôt la saison sucrière terminée, Nogat-Folie a rassemblé ses forces et s'est mise à l'oeuvre, et ses efforts viennent enfin d'aboutir. Après deux mois passés à tout monter, car la scène de l'an passé avait disparaité, à refaire, en mieux et en plus grand naturellement, scène, peintures, décors, accessoires... etc..., Nogat-Folie 44 vient de donner son premier spectacle.

Après un sketch de Grégoire Leclos, "La Dansothérapie", qui fut bien enlevé et où tous les personnages rivalisèrent d'entrain, N-F 44 présenta une comédie en deux actes: "La Revanche de la Dactylo", ou "Le troisième Larron", dont le thème est celui de la fable de La Fontaine: l'imité et les deux plaideurs, mais où c'est une dactylo, jolie à ravir que deux prétendants se disputent et dont un troisième obtient la main.

S'il faut féliciter les acteurs, à juste titre, il faut donner une mention toute spéciale à l'orchestre qui, remanié et augmenté depuis l'an passé, s'est révélé à nous de façon toute surprenante. Bravo à son chef, F. Desombergh et à tous ses exécutants.

Pour arriver à cela, il a fallu des heures de travail et les menuisiers, tapissiers, électriciens, peintres, décorateurs, costumiers, répétiteurs, ont passé des heures et des heures à tout parfaire. Bravo pour eux aussi.

Et ça continue: on parle d'une opérette en préparation, mais chut!!...

Henri Legrand.

**Kdo 289 — Danzig-Strohdeich** — L. Bocquet pour le livret, A. Pedraglio pour la musique ont présenté les 4 et 5 Mars, au Studio de Strohdeich, une opérette de leur composition: Linda de las Flores.

Légèreté, vivacité, grâce s'ébattent aimablement. Thème simple de la jeune paysanne qui devient vedette, puis retourne à son pays et se marie. Nous la quittons là en ignorant, ce qui a son importance, si son mari devint prisonnier, mais il fallait pour finir un événement heureux et donc un début.

Réparties intelligentes et alertes, musique d'un cachet très français, très lesté que fredonne tout un chacun ici et qui avance un peu le printemps dans des coeurs qui se croyaient fatigués.

Linda fut paysanne fraîche et puis "Aphrodite par qui toute Eve est aphrodite" quand la situation le permit ou plutôt l'exigea pour n'être pas trop méchant.

Avec un orchestre nouveau qui sut communiquer son enthousiasme à la salle, nous avons goûté là un spectacle parfait, intelligent et gai et qui fait un grand honneur à nos scènes de prisonniers.

14 tableaux, 70 costumes disent l'effort artistique et technique, ainsi que le dévouement des camarades qui emploient à cette tâche leurs loisirs et parfois leurs nuits, mais disent aussi l'ampleur du spectacle offert.

R. Vertadier.

**Kdo 55 — Gotenhafen-Marineoberbauamt** — Le 12 Mars, la troupe théâtrale nous a présenté "Maître Bolbec et son mari": ce fut incontestablement la meilleure représentation à laquelle il nous fut donné d'assister depuis longtemps. Tous sont à féliciter, les acteurs pour leur verve et leur entrain, le metteur en scène, les décorateurs, les artisans, pour l'organisation et la présentation du spectacle.

Et comme le bon rire ne perd pas ses droits, le 26 Février, la "Compagnie des Loufoques" avait organisé une joyeuse séance de cabaret qui fut une très bonne soirée pour les amateurs de chasse cafard.

V. S.

**Willenberg** — Continuant la série de ses spectacles dans des genres divers, le GAW nous a présenté les 25, 26 et 27 mars la revue "de Paris... à Paris".

La personnalité de certains acteurs est pour beaucoup dans l'attrait de cette présentation. Les tableaux se succédant rapidement, transportent le spectateur dans différents points du globe. Les danses fort bien réglées sont la partie la plus appréciée. De bonnes chansons, et pour finir l'évocation critique et burlesque des french-cancans font de cette revue une des plus applaudies.

Une représentation supplémentaire fut donnée le dimanche 2 avril à l'hôpital de Marienburg.

J.P.C.

**Kdo 533 — DANZIG — NEUFAHRWASSER** — Pour les fêtes de Pâques, les "FOL' DOC" présentaient une opérette nouvelle de Pierre LEPINAY pour le livret et Jean CONSTANTIEUX pour la musique.

Contre l'argument de „En ce temps-là" serait beaucoup trop long — les 3 actes de l'opérette qui s'échelonnaient sur 3 époques (1744 — 1844 — 1944) permirent aux artistes des Fol' Doc' de déployer leur talent et aussi de montrer de ravissants costumes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles.

Pierre Jarjaille, le chansonnier du "Lapin à Gil" et du Caveau de la République, actuellement pensionnaire au kdo 533 en a fait la critique à sa façon: la voici:

Quatrième fête de Pâques  
Que loin des nôtres nous passons  
Les artistes Jean, Paul et Jacques  
En dépit de tous les obstacles  
Tinrent à donner un spectacle  
De bon goût et belle façon.  
Dialogue, musique, chansons,  
Costumes parés de fleurettes,  
Le tout fournit une opérette  
Qui fit crier à l'unisson:  
"Hourra! Bravo! Re commençons.  
La conter serait longue chose  
De l'aventure évidemment,  
Et de l'amour et des serments,



Et des baisers joyeux et roses  
Tels qu'en rêve, chacun en pose  
Sur quelque visage charmant.  
Frémissant de ravissement  
Dans la salle chaude et coquette,  
Le public quand on fit la quête,  
Répondit plein d'empressement,  
"Tenez... tenez... mes bonnes gens,  
Nous en avons pour notre argent!"  
Et ma foi, comme tout s'enchaîne  
Quelqu'un lança sans embarras  
"Nous ferons mieux l'année prochaine,  
Mais en France... et à l'Opéra...!"

Acceptons-en l'augure... tout au moins pour le retour en France.

G. Thomas.

**"LIBERTE PROVISOIRE" à Music-Holm** — Vieux habitués de Music-Holm nous nous plaignons à reconnaître que, si cette formation est une vieille troupe, elle débuta, je crois, à Noël 1940, c'est une troupe qui ne vieillit pas. Depuis bientôt 4 ans, elle a attaqué tous les genres depuis la Revue de Music-Hall aux comédies les plus fines en passant par l'opérette. Qui ne se souvient de l'atmosphère charmante de la "Revue de Pâques", de l'émotion éprouvée à "Etienne", de la gaieté qui régnait à "Azaïs", "La Marraïne de Charley"! Et qui n'a pas été conquis par l'interprétation de "Pas sur la bouche"?

Le lundi de Pâques, Music Holm a voulu nous donner un spectacle de classe. Son choix ne pouvait être plus judicieux puisque le programme annonçait "Liberté Provisoire" de M. Michel Duran.

Cette comédie fait mieux que d'avoir des qualités. Elle est "de qualité", c'est-à-dire qu'elle témoigne d'une intelligence vive et fine, d'un tour original de pensée, d'audace et de prudence joliment alternées... Le dialogue est charmant, jamais banal, jamais quelconque; un excellent dialogue, mobile et limpide, M. Michel Duran possède un talent plein de fantaisie méditée, réfléchie, narquoise.

Cette excellente pièce a trouvé à Music-Holm les meilleurs interprètes, Paul Viet et Jean Lopez, dans les rôles respectifs de Gérard et Madeleine, menèrent leur duo avec virtuosité. Gérard sut rester "peuple" sans jamais tomber dans une vulgarité déplaisante. Quant à Madeleine, si sa grâce, son élégance, son chic, nous charmèrent, elle réussit à nous émouvoir profondément par son jeu. Tous les acteurs sont à féliciter. Une mention est due à Jean Piet qui réussit la tâche ingrate de créer un Barnaud cynique à souhait, ainsi qu'à Soulard qui campa une vieille servante provinciale à la bonhomie charmante.

Comme à l'accoutumée, les décors étaient parfaits. L'orchestre, en progrès, nous charma pendant les entr'actes.

C'est par un gros succès que s'est soldée cette journée, succès mérité qui rejaillit sur tous ceux de Music-Holm.

J. Dubet, Kdo Troyl.

**Kdo 369 — DANZIG — BISCHOFBERG** — C'est aux applaudissements de toute l'assistance, qu'à l'issue d'une revue de ROCH-BAYARD, fut remise à ce spirituel auteur la médaille en bronze du Conseil Municipal de Paris.

Récompense méritée s'il en fut. ROCH-BAYARD — pseudonyme qui cache mal notre sympathique Marcel CHAUSSE — dirige depuis plus de trois ans, avec dévouement et succès, notre troupe théâtrale.

Il a bien mérité des tréteaux de Thorn et de Bischofsberg.

Souhaitons que la même médaille — en argent cette fois — lui soit décernée prochainement... et à titre civil.

Ph. Boyer Chamard.

**Kdo 379 — GOTENHAFEN — K.M.A.** — Après un sommeil léthargique de plusieurs mois, voici que l'A.P.O.M. refait parler d'elle. Il était normal que ce soit à l'occasion de cette fête de Pâques, symbole de la résurrection, du renouveau.

Il en résulta un petit spectacle amusant, où se révélèrent certains talents insoupçonnés. La "Partie de Cartes" de "Marius", interprétée par des méridionaux authentiques, tout nouveaux dans le métier, obtint un franc succès.

"Seul", la charmante comédie de Duvernois provoqua des applaudissements unanimes, tant furent remarquables les débuts de notre nouvelle vedette féminine, dont le coup d'essai fut un coup de maître, la comique assurance de la "Mère Frute", nouvelle venue à la scène, et le jeu des deux rôles masculins, vieux routiers de la scène.

Deux chanteurs sympathiques, un professeur de fantaisie et une tombola animèrent agréablement les entr'actes.

Compliments à tous, et en particulier au metteur en scène et organisateur, qui sut réagir contre l'adversité et remonter courageusement la pente, entraînant derrière lui une petite troupe pleine de bonne volonté.

Le premier pas est fait. Espérons qu'il sera suivi de beaucoup d'autres.

Juéry.